



Atelier 14

La société civile en tant qu'acteur principal dans l'Éducation en vue du développement durable (EDD)

Horaire : 2 avril : 9h00 à 13h00

Coordinateurs : Sosten Chiotha, Université du Malawi ; Zabarlah Matali, Groupe de référence de l'UNESCO pour la DEDD

Il fut un temps où les Nations Unies traitent uniquement avec les gouvernements. Aujourd'hui, nous savons que nous ne pouvons prétendre à la paix et à la prospérité sans établir un partenariat impliquant les gouvernements, les organisations internationales, le monde des affaires et la société civile. Dans le monde actuel, nous dépendons les uns des autres.

(Ancien Secrétaire général Kofi Annan, Nations Unies)

De manière générale, la société civile correspond aux organisations ou institutions non économiques/non lucratives et non gouvernementales. Elles s'engagent à travailler dans le domaine du développement social en abordant des problèmes tels que le développement rural, l'atténuation de la pauvreté, la nutrition et la santé, l'environnement, les droits de l'homme ainsi que d'autres valeurs humaines courantes.

La société civile a été reconnue en tant que partenaire et contributeur significatif de la société. Des organisations telles que les Nations Unies et la Banque mondiale soutiennent des associations formelles avec les principales organisations de la société civile. En fait, l'Article 71 de la Charte des Nations Unies établit des dispositions concernant les consultations des NU avec les organisations de la société civile.

Les points forts de la société civile sont ses processus ou structures qui sont essentiellement moins formels. Ces points forts permettent de délibérer et de discuter de points de vue, de problèmes et de préoccupations pluridisciplinaires importants si la société civile devait étendre son rôle visant à créer et partager les connaissances recueillies dans le cadre de son implication et de son engagement avec les communautés.

La Société civile et l'EDD

Le développement durable est un concept complexe et évolutif nécessitant l'apprentissage des connaissances, outils, compétences et attitudes appropriés. Un tel renforcement des compétences n'est pas uniquement le monopole des institutions académiques formelles. La société civile joue un rôle tout aussi important, voire plus important dans certains cas.

Le Sommet mondial sur le développement durable établit que l'éducation est essentielle pour promouvoir le développement et un avenir durables, et qu'il est pertinent de mobiliser les ressources à tous les niveaux, y compris dans la société civile.

Par conséquent, l'objectif de cet atelier est le suivant :

- 1. impliquer les participants dans des discussions sur le rôle central de la société civile en matière d'EDD**
- 2. inciter les participants à réfléchir de manière critique sur le rôle de la société civile en matière de renforcement des compétences dans toutes les tranches d'âge par le biais de dispositions d'apprentissage formelles, non formelles et informelles**

→

Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'éducation pour le développement durable

31 mars - 2 avril 2009
Bonn, Allemagne

Approche de l'atelier

Il n'y aura aucune présentation formelle, mais les participants seront répartis en petits groupes (10 par groupe) afin de mener des discussions dans le cadre d'une assemblée plénière. Il y aura 3 personnes-ressources ainsi que le coordinateur d'atelier encadrant les activités. On incitera les participants à partager leurs expériences afin d'enrichir les discussions avec des problèmes pratiques reflétant les réalités sur le terrain.

Principales questions de l'atelier

- Q1.** Quel a été le rôle de la société civile en tant que défenseur et catalyseur de l'EDD ?
- Q2.** De quelle manière la société civile a-t-elle influencé les principales institutions académiques dans le domaine des problèmes liés à l'EDD tels que la pédagogie, le contenu, etc. ?
- Q3.** Quels domaines du renforcement des compétences concernant l'EDD la société civile a-t-elle mis en œuvre seule et en partenariat avec d'autres secteurs (considérez les avantages comparatifs de chaque disposition) ?
- Q4.** Étant donné que la société civile est variée, quels ont été les points de convergence en matière de mise en œuvre de l'EDD à une plus grande échelle, et quels ont été les divergences nécessitant un plus grand engagement des parties prenantes (ex. éthique/morale, débats idéologiques) ?
- Q5.** Que peut faire la société civile au cours des 5 prochaines années de l'EDD pour aider à identifier et remédier aux écarts entre le type d'éducation dominant à l'heure actuelle et celui nécessaire à la transition vers un développement durable ?

Alignement sur les objectifs de la conférence

Ces questions ainsi que les approches utilisées dans le cadre de l'atelier généreront une discussion autour des quatre objectifs de la conférence :

- 1) L'EDD et sa contribution essentielle à une éducation de qualité

- 2) La promotion d'un échange international en matière d'EDD
- 3) L'exécution de l'inventaire concernant la mise en œuvre de la DEDD
- 4) Le développement de stratégies pour avancer.

Résultats attendus :

- Une meilleure appréciation de la société civile en tant que catalyseur et défenseur de l'EDD.
- L'acceptation que la société civile est variée et que la diversité apporte une plus grande valeur à l'EDD si elle est correctement maîtrisée.
- L'identification de nouvelles opportunités à partir des expériences passées afin que la société civile puisse mettre en œuvre l'EDD à une plus grande échelle.

Programme

- | | |
|-------|---|
| 9.00 | Accueil et brève présentation |
| 9h15 | Briser la glace et partager ses expériences (les participants partageront leurs expériences au sein de leur propre groupe en se concentrant sur les « Leçons tirées » et les « Obstacles » auxquels ils ont été confrontés lors de l'implication des communautés/parties prenantes dans l'EDD. Chaque groupe désignera un représentant qui résumera le partage d'expérience et listera les « problèmes/préoccupations communs ».) |
| 9h45 | Exercice du manège - 3 groupes traitent les questions 1 à 3. |
| 10h30 | Pause |
| 11h30 | Les groupes (3) traitent la question 4 et la présentent à l'assemblée plénière |
| 12h00 | Présentations plénières par 3 groupes sur la question 4 |
| 12h30 | Le rapporteur de l'atelier présente les principaux résultats devant être rapportés par la personne chargée de récupérer les données lors de la conférence principale. |